



Association pour l'Alternative en Médecine

« Pour une information sur les médecines alternatives et complémentaires en faveur de leur reconnaissance et leur intégration dans les secteurs de la médecine libérale et hospitalière »

Numéro hors série - juillet 2004

« On fait enfin l'étude qui vous manque sur l'homéopathie »

Philippe Douste-Blazy
Ministre de la Santé
Le 23 juin 2004, à Draveil

Le 23 juin dernier, le Député Maire de Draveil, Georges Tron, a animé, en présence de Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé et de la protection sociale, un « Café Politique », en présence de 170 professionnels de la santé et d'associations concernés par le projet de loi sur l'assurance maladie.

Après un exposé présentant les nécessités et les enjeux de ce texte, les participants ont été invités à interroger directement le Ministre. Parmi eux, le Dr Pierre Popowski, pédiatre, néonatalogiste, médecin libéral, homéopathe et vice-président de notre association...

Intervention du docteur Pierre Popowski :

« Monsieur le Ministre, Monsieur le Député Maire, je pose cette question à double titre : en tant que vice président d'une association

locale qui tend à promouvoir les Médecines Alternatives et Complémentaires et d'autre part, en tant que porte - parole de toutes ces médecines, Modes d'Exercice Particuliers ou MAC.

Ma question très courte est basée sur un triple constat :

Le médecin, ancien hospitalier, et libéral que je suis depuis 25 ans, constate que la mise en œuvre des MAC fait faire des économies à la sécurité sociale.

Ce n'est pas un mirage collectif puisque les sondages les plus récents (IPSOS) indiquent que 50% environ des français se soignent comme cela et qu'un grand quotidien titrait que « 70% des français plébiscitent l'homéopathie en France ».

Le deuxième constat, c'est la totale non - concertation qui règne dans ce domaine, puisque encore récemment, une mesure de déremboursement partiel a été prise sans aucune concertation, ni avec des professionnels de santé ni avec les patients.

Troisième constat : bien pire encore, Monsieur Fragonard, président du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie et président de chambre à la Cour des

Comptes, répondant à une question de Monsieur Elkabbach sur Europe 1, disant que l'homéopathie était « inutile et intrinsèquement inefficace ».

Or, les homéopathes eux - même sont pleins de bonne volonté. J'en témoigne : je suis très impliqué dans les processus d'évaluation des pratiques professionnelles, je suis trésorier - adjoint de l'URML - Ile de France (Union Régionale de Médecins Libéraux), je siège au CRR (Comité Régional des Réseaux) et donc je suis impliqué dans tous les processus de mise en œuvre de preuves statistiques.

Ma question est celle-ci : seriez-vous éventuellement, Monsieur le Ministre, disposé à mettre en place une mini plate forme de concertation entre les patients et surtout les professionnels de santé en les faisant, par exemple, admettre à siéger au sein de cette haute autorité ou ce Haut Conseil que vous pensez mettre en œuvre dans un futur proche ? »

(Applaudissements)

Réponse du ministre, Philippe Douste-Blazy :

« Vous ne pouvez pas me faire plus plaisir parce que je pense exactement que, aujourd'hui, nous ne pouvons plus rester dans le flou. Nous savons aujourd'hui évaluer les techniques médicales, les actes médicaux, comme les traitements. C'est moi qui vous prend au mot et allons au ministère de la santé dès demain, Mettons en place une évaluation avec l'INSERM (institut national de la santé et de la recherche médicale), avec l'URML, la votre par exemple, ou l'ANAES (Agence

Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en santé) et faisons vraiment, avec les épidémiologistes - je suis épidémiologiste de formation - , l'étude qui vous manque sur l'homéopathie. Des fonds seront alloués sans aucun problème, faisons ensemble cela et sortons par le haut. Enfin ! C'est la première fois de ma vie que je tombe sur un homéopathe qui me dit « allons y ». Faisons l'étude. Bravo, merci »

(Applaudissements)

Georges Tron, soutenant depuis de nombreuses années nos préoccupations, et associé à cette question, sera notre relais direct auprès du Ministre de la Santé.

Cette annonce ne peut que soulever l'enthousiasme parmi les patients et professionnels concernés. Nous devons cependant rester extrêmement vigilants sur les modalités de mise en œuvre d'une telle mission d'évaluation afin que celle-ci constitue une réelle avancée.

Notre association vous tiendra informée des suites données à cette annonce.

Plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien.

Pour tout renseignement :
Association Pour l'Alternative en Médecine
75, boulevard du Général de Gaulle
91210 Draveil
☎ 06 67 03 14 98
e mail : associationapam@yahoo.fr
site : http://monsieur.wanadoo.fr/asso_altermed
Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture d'Evry le 8
juin 2000 sous le n° 0912011656
Déclarée à la CNIL n°870146